

# Petite chronique pour le débat sur la transition énergétique - n°14

Tout faux ...

Le nucléaire c'est pas cher !



Les tarifs régulés, c'est pas assez !

... et son contraire

**Gros pavé dans la mare** lancé par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE, structure indépendante chargée de donner des avis au gouvernement) : les tarifs régulés actuels de l'électricité **ne couvrent pas** les coûts de production et de commercialisation d'EDF.

Et là, sans sourciller, le PDG d'EDF souscrit totalement à l'analyse de la CRE et renouvelle son souhait que les tarifs régulés (fixés par l'Etat) soient nettement revus à la hausse.

## Le nucléaire ...

Est-ce vraiment grâce à lui que les Français auraient la chance de payer l'électricité la moins chère d'Europe ?

Il y a juste quelques bémols :

- La gestion politique « d'étalement » des hausses des tarifs (ne pas fâcher le consommateur)
- Les arnaques que la Cour des comptes a signalées (sans leur donner ce nom infâmant) dans son rapport de janvier 2012. Il en ressort que de gros postes des coûts de production de l'électricité nucléaire sont sous-évalués.

C'est résumé dans notre petite chronique n° 11, et c'est détaillé dans notre dossier accessible en ligne :

[http://www.defi-energies17.org/IMG/pdf/13-02-27-Dossier\\_couts\\_electricite\\_nuc.pdf](http://www.defi-energies17.org/IMG/pdf/13-02-27-Dossier_couts_electricite_nuc.pdf)

La CRE a calculé ce qu'il faudrait d'augmentations pour respecter la loi qui dit que les tarifs régulés doivent couvrir les coûts, donc rattraper le retard : 17,2 % d'ici quelques mois. Pour atteindre 30% en quelques années (\*)... **Il est temps de changer d'ampoules et d'isoler !**

D'où vient l'explosion des coûts d'EDF ? Les coûts commerciaux ont crû de 6,3 % par an depuis 2007. Les charges fixes (salaires, maintenance, amortissements d'investissements, etc.) + 5,1% par an. Les achats de combustibles : + 7% par an. Les « Certificats d'économies d'énergies » (\*\*) sont partis de bas mais ont « fait » 40 %/an.

La hausse globale va se poursuivre avec les nouveaux investissements, en particulier pour la sécurité.

(\*) et encore, sur la base de coûts dont la Cour des comptes nous a révélé qu'ils sont sous-évalués, et sans préjuger des coûts futurs de l'EPR de Flamanville.

(\*\*) C'est une action d'incitation aux économies que les fournisseurs d'énergie doivent conduire auprès de leurs clients, avec amende à la clef s'ils n'en font pas assez. Voir <http://www.certificat-economies-energie.com/>

Sources : Rapport de la CRE du 4 avril 2013 (accès par le lien ci-dessous)

<http://www.cre.fr/documents/publications/rapports-thematiques/analyse-des-couts-de-production-et-de-commercialisation-d-edf>